## SAINT OLIVE GESTION

ANQUIERS PRIVES DEPUIS 1809





# Rapport Semestriel 30 juin 2025

## SEGIPA AVENIR FR0007005830

NATURE FIA TYPE FCP

SOCIETE DE GESTION SAINT OLIVE GESTION
DELEGATION DE GESTION SAINT OLIVE ET CIE

 VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025
 873.32 €

 NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025
 7 594

#### Document d'Informations Clés

### SAINT OLIVE GESTION

#### **SEGIPA AVENIR**

#### **OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

#### **PRODUIT**

Nom du produit : SEGIPA AVENIR (le Fonds)

Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)

Code ISIN FR0007005830 - SEGIPA AVENIR (la Part)

Site internet : www.banquesaintolive.com

Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT**

#### **TYPE**

Le Fonds est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

#### **DUREE**

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/1996 et lancé le 18/12/1996.

#### **OBJECTIF**

Classification AMF: Actions internationales

L'objectif est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans en recherchant à tout moment l'optimisation du couple risque/performance par une adéquation diversifiée d'actifs composée d'actions françaises et/ou internationales, gérés de manière discrétionnaire par le gestionnaire. Du fait de la stratégie de gestion du FCP, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce fonds.

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire.

La sélection des actions, principalement des actions émises dans un ou plusieurs pays de la communauté européenne, appartenant ou non à la zone euro, en Amérique du nord. a pour principaux critères la compréhension du métier, la qualité des dirigeants et la valorisation de la société.

Les critères de valorisation et de rentabilité sont appréhendés selon une approche privilégiant l'analyse financière au travers des ratios habituels (Price Earning, Price Cash Flow, valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires, marge nette, rendement, ...) appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices. L'exposition au risque action sera comprise entre 50 % à 100 % de l'actif.

La pondération des supports d'investissement spécialisés sur les actions de pays émergents n'excèdera pas 30% de l'actif du fonds.

A titre accessoire, le FCP pourra également être investi et/ou exposé sur un ou plusieurs marchés asiatiques.

Dans le cadre de la gestion de ses liquidités, le FCP put être investi à hauteur de 40 % maximum de son actif en obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etats, de la zone euro.

Le FCP étant éligible aux contrats d'assurance vie investis en actions défini à l'article 125 OA I du code général des Impôts, modifié par l'article 39 de la loi n°2004-1484 du 30 décembre 2004, il est investi en permanence à 50 % minimum en actions françaises. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Le FIA a opté pour la capitalisation des revenus (actions de capitalisation)

Par ailleurs, l'actif du fonds pourra être investi au maximum à 50% en OPCVM / FIA.

Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

#### **INVESTISSEURS DE DETAIL VISES**

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

#### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

#### INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### **SCENARIOS DE PERFORMANCE**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 850 €	5 390 €
Scenario de tensions	Rendement annuel moyen	-31,5%	-11,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 460 €	9 410 €
	Rendement annuel moyen	-15,4%	-1,2%
0-4	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 580 €	13 750 €
Scénario intermédiaire	Rendement annuel moyen	5,8%	6,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 160 €	16 300 €
	Rendement annuel moyen	31,6%	10,3%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2011.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

#### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

#### **COÛTS AU FIL DU TEMPS**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

#### INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	131 €	925 €
Incidence des coûts annuels **	1,3%	1,4%

<sup>\*</sup> La période détention recommandée est de 5 ans

#### **COMPOSITION DES COÛTS**

Le tableau ci-dessous indique

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la	i vous sortez après 1 an		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR	
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	Jusqu'à 0 EUR	
Coûts récurrents prélevés chaque année			
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,69% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 69 EUR	
Coûts de transaction	0,26% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 26 EUR	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe nour ce produit	0 FUR	

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La fréquence d'établissement de la valeur liquidative est hebdomadaire, le mardi, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du iour J) et publiée en J+1 ouvré.

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

#### **AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

<sup>\*\*</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 8 % avant déduction des coûts et de 6,6% après cette déduction

#### RAPPORT D'ACTIVITE

#### **ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE**

L'année 2025 a démarré sur une tendance nettement plus positive pour les marchés européens, notamment la France, que 2024.

Tout d'abord, la perspective de négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine et des publications de sociétés en majorité supérieures aux attentes ont permis une nette surperformance européenne avec des hausses de plus de 10% alors que les indices américains passaient rapidement dans le rouge.

Globalement, en termes sectoriels, la consommation, notamment le luxe et l'alimentation, la santé et le secteur bancaire reprenaient des couleurs, tout comme les valeurs de défense et certaines industrielles cycliques, tandis que l'automobile et sauf exception les valeurs de technologie étaient pénalisées.

Mais le plan de relance annoncé par l'Allemagne fin février a entraîné une hausse des taux longs (40 points de base sur le 10 ans) qui a amené une première correction des marchés actions début mars. Parallèlement, le marché américain a accentué sa baisse suite à des indicateurs avancés et des indices de confiance dénotant un net ralentissement de la croissance. En outre, la situation géopolitique a recommencé à s'enliser avec de nouvelles exigences de Donald Trump vis-à-vis de l'Ukraine, la reprise des « exercices militaires » chinois autour de Taïwan et des menaces de la part de Poutine, sans oublier le conflit israélo-palestinien qui n'est pas résolu.

La volatilité s'est encore accélérée avec l'annonce d'une nouvelle salve de hausse des tarifs douaniers pour le 2 avril, dont l'estimation donnée autour de 20%, finalement largement au-dessus, voire spectaculaire pour de nombreux pays, ne peut qu'avoir un impact négatif sur la croissance mondiale, ainsi que sur l'inflation, des hausses de prix compensatoires devant être également envisagées par les entreprises.

Le seul point positif résultant de tout ceci est la reprise de la baisse des taux longs et l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes y compris aux Etats-Unis malgré les risques inflationnistes.

Les indices actions ont donc corrigé de l'ordre de 4% en mars, revenant à une hausse de l'ordre de 5% en Europe sur le trimestre et atteignant une baisse de près de 5% pour le S&P 500 et de 10% sur le Nasdaq, à laquelle s'ajoute une baisse du dollar de 4% environ.

Les marchés ont été extrêmement chahutés en avril du fait des voltes-faces de Donald Trump sur les droits de douane essentiellement.

Après l'annonce de hausses inimaginables le 2 avril, le Président américain les a finalement suspendus pour 3 mois le 9 avril , avant d'engager diverses discussions bilatérales sur tous les sujets. Les marchés se sont donc effondrés de 10 à 15% avant de reprendre plus des deux tiers de cette baisse sur la fin du mois. Le marché américain ( S&P 500 ) n'en reste pas moins en baisse de plus de 5% depuis le début de l'année et de 15% en euro, le MSCI monde de 10% en euro et les indices européens ont ramené leur hausse entre 2 et 5 %.

Les taux longs ont fini par se détendre à nouveau et les spreads de crédit ont réalisé un pic temporaire de l'ordre de 150 points de base avant de retrouver des niveaux proches de 300 sur le Cross-over 3-5, dans la ligne du comportement du marché actions. Les publications de résultats continuent à ne pas être spécialement décevantes mais l'incertitude entraine le consensus des prévisions à la baisse.

Au cours du mois de mai, les marchés sont restés soumis aux voltes-faces du Président américain : moratoire de 90 jours accordé à la Chine, nouvelles menaces de taxes douanières à 50% contre l'Union Européenne, pour le moment décalées au 9 juillet, entre autres..

Néanmoins, ce sont principalement les marchés obligataires qui en ont subi les conséquences, avec une remontée des taux 10 ans américains de plus de 20 points de base et une pentification des courbes de rendement.

Par ailleurs, l'inflation reste maîtrisée et la saison des résultats a été moins mauvaise que prévu, notamment aux Etats-Unis. Les indices actions sont donc remontés significativement (Etats-Unis 6 à 9 % en dollar, Europe de l'ordre de 4%). La défense, les banques et la construction ont mené le jeu, tandis que l'automobile, les pétrolières et la santé sont en queue de peloton.

La volatilité a continué à dominer sur les marchés au mois de juin mais les indices actions ont terminé le semestre sur une tendance positive. Le STOXX 600 s'inscrit à +6,6% à fin juin et le CAC 40 de 3,9% sur 6 mois, encore pénalisé par le poids des valeurs de croissance. Le S&P 500 est en hausse de 5,5%, pour l'essentiel regagné en juin, mais avec un dollar qui poursuit sa chute à 13% par rapport à l'Euro depuis le début de l'année, dont 3% sur le mois de juin.

La BCE a de nouveau baissé ses taux directeurs tandis que la Réserve Fédérale maintenait le statu quo malgré la pression de Donald Trump. Les signes de ralentissement économique et une inflation qui reste sage malgré les conflits au Moyen-Orient ont permis aux taux obligataires et aux spreads de crédit de rester relativement bien orientés.

#### **POLITIQUE DE GESTION**

Les bourses mondiales ont été volatiles au cours du premier semestre, variant au rythme des nouvelles sur le front des négociations sur les droits de douane avec les Etats Unis.

Les marchés boursiers ont peu réagi lors du conflit entre Israël et l'Iran. La baisse du dollar contre l'euro de 13,4% (1,17 dollar pour 1 euro) a pesé sur la performance en euros des valeurs américaines dans les portefeuilles, prenant à contre-pied les stratégistes qui recommandaient tous aux investisseurs d'augmenter fortement leur exposition au marché américain en fin d'année dernière.

Le CAC40 est en hausse de 4,2% depuis le 1er janvier et de 2,1% sur un an.

La rotation sectorielle a été forte ; le luxe est toujours en recul tandis que le secteur financier a fortement progressé. Les affaires de technologie aux Etats Unis (les 7 Magnifiques), après avoir baissé sensiblement, ont nettement rebondi depuis avril.

Les plans d'investissement dans la défense et les infrastructures annoncés par l'Allemagne et d'autres pays européens ont eu pour conséquence une envolée des cours des valeurs liées à la défense et à la construction.

Le recul de l'inflation, la baisse des taux d'intérêt à court terme et le maintien des taux longs à des niveaux raisonnables en Europe devraient être favorables aux actions.

Dans ce contexte, la valeur de la part a progressé de 3,60%.

L'actif net du fonds s'établit à 6,6 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Le portefeuille comporte 21 lignes.

L'exposition aux actions du portefeuille s'élevait à 94,6% au 30 juin 2025.

Les actions Stellantis ont été vendues.

Les entreprises sur lesquelles portent nos choix d'investissement n'ont pas enregistré d'inflexion dans la marche de leurs affaires.

La volatilité pourrait demeurer élevée compte tenu de la difficulté à prévoir les décisions de l'administration Trump, du ralentissement économique à l'oeuvre, de l'importance de l'endettement des Etats et de la situation politique de certains pays, notamment en France.

Rarement dans l'histoire, nous avons vécu une période avec autant de menaces et d'inconnues qu'au cours du premier semestre. La qualité et l'agilité des grandes sociétés internationales dans lesquelles nous sommes investis, nous permettent de rester confiants sur l'avenir, même si le risque d'une crise financière majeure ne peut être écarté.

Notre stratégie d'investissement reste orientée sur la détention d'actions de sociétés très internationalisées dans de bons métiers avec de bonnes marges, même si certaines ont vu leur cours reculer sensiblement (LVMH, Dassault Systèmes, par exemple.), gérées par des dirigeants de grande qualité et ayant des bilans financiers sains, dans une perspective de valorisation à long terme.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

#### **MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

#### RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

#### POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.



# Fideliance Rhône-Alpes

# ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 24 juin 2025

# **SEGIPA AVENIR**

Organisme de placement collectif constitué sous forme de Fonds Commun de Placement Siège social : 84 Rue Duguesclin 69006 LYON

Société de gestion : SAINT OLIVE GESTION 84 Rue Duguesclin 69006 LYON Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'organisme de placement collectif SEGIPA AVENIR, constitué sous forme de Fonds Commun de Placement, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code Monétaire et Financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 24 juin 2025 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Lyon Le 24 septembre 202

FIDE JANCE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-Franço's MALLEN
Commissaire aux Comptes



### **INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS**

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 972 840,53	74,99
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 972 840,53	74,99
Boissons			203 626,80	3,07
PERNOD RICARD SA	EUR	2 340	203 626,80	3,07
Composants automobiles			163 508,00	2,47
FERRARI NV	EUR	410	163 508,00	2,47
Equipements et fournitures médicaux			313 665,60	4,73
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 294	313 665,60	4,73
Infrastructure de transports			430 160,00	6,49
MARSEILL TUNNEL PRADO-CARENA	EUR	15 200	430 160,00	6,49
Logiciels			1 087 245,68	16,39
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	9 250	286 102,50	4,31
MICROSOFT CORP	USD	1 100	464 443,18	7,00
SWORD GROUP	EUR	9 100	336 700,00	5,08
Producteur et commerce d'énergie indépendants			423 873,28	6,39
AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	2 404	423 873,28	6,39
Produits alimentaires			573 668,92	8,65
DANONE	EUR	4 409	314 978,96	4,75
NESTLE SA-REG	CHF	2 962	258 689,96	3,90
Produits chimiques			122 900,00	1,85
ARKEMA	EUR	2 000	122 900,00	1,85
Produits de soins personnels			352 643,50	5,32
L'OREAL SA-PF	EUR	970	352 643,50	5,32
Produits pharmaceutiques			159 158,00	2,40
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	570	159 158,00	2,40
Services liés aux technologies de l'information			499 380,00	7,53
THALES	EUR	2 100	499 380,00	7,53
Textiles, habillement et produits de luxe			643 010,75	9,70
HERMES INTERNATIONAL	EUR	150	341 400,00	5,15
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	665	301 610,75	4,55
TITRES D'OPC			1 539 534,85	23,21
OPCVM			1 108 226,05	16,71
Gestion collective			1 108 226,05	16,71
BSO BIO SANTE	EUR	240	256 497,60	3,87
BSO EUROPE	EUR	530	401 575,70	6,05
CPR MONETAIRE ISR Part I	EUR	15	331 629,15	5,00
Lyxor PEA S&P 500 UCITS ETF Capi	EUR	2 600	118 523,60	1,79

SEGIPA AVENIR : DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE 24/06/2025



#### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 512 375,38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	123 252,11
Autres passifs (-)	-3 589,43
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	6 632 038,06

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part Segipa Avenir	EUR	7 594,00000	873,32



